

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

JUIN 2022

1. Informations paroissiales

- ❑ Les prochaines célébrations auront lieu en l'église Saint Maurice (sous réserve d'éventuelles modifications liées à la situation pandémique) :
 - **Samedi 11 juin 2022** à 18 h 00 (messe) ;
 - **dimanche 26 juin 2022** à 18 h 00 (messe).
Intention : Mme BRAND Maria
- ❑ **Une vente de bougies** sera proposée à la sortie de la célébration du 11 juin 2022 afin de récolter des fonds pour financer le pèlerinage des jeunes à Lourdes auquel 2 jeunes de Hirtzbach participent.
- ❑ Vous pouvez également remettre vos intentions de prières (dans une enveloppe) que les jeunes emmèneront à Lourdes avec eux et qu'ils déposeront au sanctuaire afin que les prières soient entendues.
- ❑ Référents paroissiaux (rappel) :
 - Nos célébrants :
 - Vincent FRECHIN, curé doyen (Tél. : 03.89.89.44.55 ou 06.80.08.77.30) ;
 - Robert TUMU (Tél. : 03 89 40 51 62 ou 06 77 57 11 20).
 - Nos personnes relais :
 - Martine SCHWEIZER (Tél. : 07.87.96.25.19) ;
 - Claire MUNCK, référente à la Communauté de Paroisses et pour les intentions de messe (Tél. : 03.89.40.15.94) ;
 - Gérard VERSINI, à contacter via la Mairie, en cas de décès.

Consultez le site internet : www.coeur-du-sundgau.fr

- ❑ Toute information nouvelle se rapportant à la vie de notre paroisse est affichée régulièrement sur la porte de l'église.
- ❑ Nous apprenons avec plaisir que les enfants dont les noms suivent feront leur Profession de Foi / Confirmation en l'église de HIRSINGUE, le 05 juin 2022 à 10 h :
Marie GRAFF et Lucie MUNCK.
- ❑ Pour les enfants de 8 ans et plus, inscription pour la préparation à la première communion les vendredi 24 juin 2022 de 19 h 30 à 21 h et samedi 25 juin 2022 de 10 h à 12 h au Presbytère de Hirsingue (pas de célébration de première communion cette année).

2. Communiqué de l'Association des Donneurs de Sang

L'Association des Donneurs de Sang bénévoles invite ses membres et toute personne souhaitant faire un geste de solidarité à l'égard d'autrui, à prendre part à la collecte de sang organisée le **vendredi 03 juin 2022, de 16 h 30 à 19 h 30 à CARSPACH.**

Elle les encourage à se déplacer chez nos voisins Carspachois, sur lesquels nous pouvons compter lors de chacune de nos collectes locales. Notons à cet égard que la collecte du 18 février dernier à CARSPACH a réuni 89 donateurs.

3. Balayage mécanisé

Le prochain balayage par engin spécialisé aura lieu le **jeudi 09 juin 2022**, sauf impondérable.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse et entretenons régulièrement les abords des propriétés, les endroits non accessibles à l'engin ainsi que les caniveaux.

4. Marche des écoles

L'Association du Carnaval des Enfants organise sa traditionnelle marche des écoles le **dimanche 12 juin 2022**.

Cette année 2 circuits sont proposés ; une randonnée pédestre de 8 km accessible à tous et un circuit à vélo de 10km.

Les départs auront lieu entre 9h30 et 11h à partir du Club house. L'arrivée se fera au même endroit.

Après ces moments sportifs, les membres de l'Association vous proposent un repas convivial et une après-midi récréative au Club house. **NB** : ce repas est ouvert à tous, que vous preniez ou non part à la marche ou à la randonnée cycliste.

Pour une meilleure organisation de la journée vous pouvez vous inscrire au préalable **au moyen du bulletin d'inscription ci-joint**. N'hésitez pas à venir passer un agréable moment et soutenir notre association.

5. Communiqué du Football Club : marché aux puces

Le F.C. HIRTZBACH organise son traditionnel marché aux puces, le **dimanche 19 juin 2022** dans la rue Principale (côté impair) qui sera exceptionnellement fermée à la circulation entre le N°9 et le N°73, de 7 heures à 18 heures inclus (nous nous excusons auprès des riverains et les remercions de leur compréhension).

Nombreuses places - buvette – sandwiches.

Les inscriptions des exposants seront prises en considération à réception du talon de réservation dûment complété (M. Adrien HELL – 17 rue de Scierie HIRTZBACH -M. Charles BORNEQUE – 14 rue Principale HIRTZBACH), en y joignant les photocopies de la carte nationale d'identité et de l'inscription au registre du Commerce (si commerçant) et le chèque libellé au nom du « FC HIRTZBACH ».

Prix de l'emplacement : 10 € les 5 mètres (emplacement minimum 5 m)
2 € le mètre supplémentaire.

Pour tout renseignement, appeler le 03.89.25.27.94 ou 03.89.40.00.90.

N.B. : les riverains du côté impair de la rue Principale sont invités à déplacer leur(s) véhicule(s) durant le marché aux puces, afin de faciliter l'installation des exposants (prière de stationner les véhicules hors de l'enceinte du marché aux puces). Qu'ils en soient remerciés d'avance.

6. Communiqué de l'Association de Pêche

L'APPMA de HIRTZBACH organise un repas « Sanglier à la Broche » **le dimanche 26 juin 2022 à l'étang du Neuweiher** (sous chapiteau chauffé).

16 € par personne (9 € pour les enfants de 6 à 12 ans).

Nombre de places limitées : **inscription avant le 12.06.2022** auprès de Mario et Germaine au 03.68.06.45.89 ou au 06.82.59.52.60.

Une carte de pêche « No Kill » offerte par repas commandé.

7. Elections législatives – 12 et 19 juin 2022

Suite à l'élection du Président de la République, les électeurs et électrices sont à nouveau appelés aux urnes le dimanche 12 juin (1^{er} tour) et, si nécessaire, 19 juin 2022 (2^e tour) pour procéder à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale.

Pourront prendre part à ce double scrutin, les personnes inscrites sur la liste électorale de HIRTZBACH.

A cet égard, les derniers électeurs admis à voter sont ceux qui ont déposé une demande d'inscription jusqu'au 06 mai 2022, délai ultime.

Ces nouveaux électeurs recevront leur carte électorale au plus tard le 09 juin 2022.

Les bureaux de vote, installés au Foyer Saint Maurice, seront ouverts de 8 h 00 à 18 h 00 sans interruption.

Voici quelques renseignements pratiques censés vous faciliter l'accès aux bureaux de vote et les opérations de vote :

- Pour être admis à voter, les électeurs devront obligatoirement présenter, outre la carte électorale, un titre d'identité muni d'une photographie « reconnaissable » : carte nationale d'identité, passeport, carte vitale, carte d'invalidité, permis de conduire, permis de chasser.
- Emportez de préférence avec vous un stylo, pour signer la liste d'émargement.
- Le lavage des mains est recommandé à l'entrée du bureau de vote, de même que le port du masque, bien que non obligatoire.
- Les modalités de vote par procuration sont les mêmes que lors de l'élection présidentielle. Se reporter au bulletin du mois d'avril 2022, pour les détails (consultable sur le site [hirtzbach.fr](https://www.hirtzbach.fr) via ce lien : <https://www.hirtzbach.fr/vie-municipale/bulletins-municipaux.htm>).

8. Communiqué d'ENEDIS

La Société Jet Systems Hélicoptères Services a été missionnée par ENEDIS pour effectuer des survols du réseau électrique aérien 20 000 Volts à très basse altitude, sur le territoire de notre Commune, du 30 mai au 1^{er} juillet 2022.

Ces survols ont pour objet de détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement (poteaux endommagés, isolateurs cassés, supports déformés, lignes fragilisées).

Ils vont également permettre d'analyser la végétation de part et d'autre des supports, afin d'établir des plans d'élagage.

Deux hélicoptères MD 500 immatriculés F-GJLX et F-GZGM seront utilisés à cet effet.

9. Quête contre le cancer

Nous adressons nos sincères remerciements à la population pour la générosité dont elle a fait preuve à l'occasion de la quête contre le cancer, assurée par Mme Marie-Thérèse ZIMMERMANN, qui a rapporté cette année la somme de **6 825 €** (nouveau record !).

Un grand merci à Marie-Thérèse pour ce service, assuré bénévolement et avec beaucoup de sérieux !

10. Avis aux bouilleurs de cru

Les "grandes vacances" s'annonçant à partir du jeudi 07 juillet 2022, une période de distillation sera ouverte à partir de ce même jour, jusqu'au mercredi 31 août 2022 inclus.

Les bouilleurs de cru intéressés sont invités à se faire connaître en mairie dès à présent afin d'organiser et de gérer au mieux cette opération (Tél. : 03.89.40.99.21).

11. Recensement de la population

Comme tous les cinq ans (six ans exceptionnellement depuis le dernier recensement de 2017, à cause du Covid...), la Commune devra procéder à un nouveau comptage de ses habitants par la voie d'une enquête de recensement qui aura lieu **du 19 janvier au 18 février 2023 inclus**.

Son objectif est de mettre à disposition des résultats réguliers, récents et fiables sur la population et les logements, lesquels ont sensiblement évolué ces six dernières années.

Pour l'heure, il nous faut d'ores et déjà penser à recruter **des agents recenseurs** qui seront bien évidemment rémunérés pour leur travail.

Ces agents devront être au nombre de **trois** pour recenser chacun un secteur du village représentant environ 500 habitants, soit 200 à 250 logements.

Les personnes intéressées (jeunes, demandeurs d'emploi, retraités, soit de préférence des personnes sérieuses et organisées disposant de temps à consacrer à cette opération entre décembre 2022 et février 2023) **sont invitées à se faire connaître dès à présent en mairie** auprès de M. SCHWOB (Tél. : 03.89.40.99.21). Merci d'avance.

12. Déchets verts volumineux

Les habitants devant évacuer un volume important de déchets verts peuvent se rendre directement chez AGRIVALOR, à l'entrée de BETTENDORF.

Un emplacement spécial a été aménagé à cet effet, ne nécessitant ni formulaire, ni pesée.

13. Covoit'Go, le service de covoiturage

Covoit'Go est un service public de covoiturage financé par le PETR.

Le service est gratuit et sans réservation préalable. Il permet de réduire le nombre de voitures sur la route et de partager un bout de trajet avec un passager.

Hirtzbach est situé sur le trajet de 2 lignes de covoiturage et possède 2 arrêts (l'un sur la RD 17, à destination de SEPPOIS LE BAS, l'autre sur la RD 432, à destination de WALDIGHOFFEN).

Pour en bénéficier, c'est très simple :

1. Passager, je me rends à un arrêt Covoit'Go et j'appuie sur le bouton de ma destination ;
2. La destination choisie s'affiche sur le panneau pendant 5 minutes ;
3. Un conducteur voit ma demande et s'arrête pour me proposer une place dans son véhicule.

Pour tout renseignement, voici deux liens utiles :

- <https://www.pays-sundgau.fr/mobilite/covoiturage-covoitgo-pays-du-sundgau/covoitgo/>
- <https://www.facebook.com/groups/390313352568784>

14. Nouvelle localisation du bureau du chef de triage ONF de Hirsingue

Nous apprenons que M. Gaël FELLET, technicien forestier responsable du triage de Hirsingue, ayant la charge de notre forêt, a transféré son bureau administratif (précédemment à Hirsingue) à son domicile situé 12 rue de Hirsingue à TAGSDORF.

Il y accueillera dorénavant toute personne souhaitant le rencontrer, sur simple rendez-vous à prendre au 06 82 61 29 57, ou par email : gael.fellet@onf.fr

15. Lutte contre les moustiques

La prolifération des moustiques est plus que jamais d'actualité avec l'arrivée de l'été, notamment le moustique tigre qui peut être vecteur de la dengue, du zika et du chikungunya, est actif jusqu'en novembre et vit et pique le jour et en soirée (pas la nuit...).

La façon la plus efficace de se protéger consiste à évacuer toutes les eaux stagnantes qui sont autant de « gîtes larvaires » favorisant la reproduction du moustique.

Voici quelques gestes simples contribuant à la destruction mécanique des lieux potentiels de ponte (chaque femelle moustique tigre pond environ 100 œufs par ponte !) :

- enlever tous les objets abandonnés qui peuvent servir de récipient, dans les jardins, les parcs ou sur les terrasses qui peuvent servir de récipient ;
- vider une fois par semaine les soucoupes, vases, seaux, etc... ;
- remplir les soucoupes des pots de fleurs avec du sable ou une éponge qui, une fois mouillés permettent l'arrosage ;
- vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, toits-terrasse,...) ;
- couvrir hermétiquement les réservoirs d'eau avec un couvercle étanche, un voile moustiquaire ou un simple tissu (bidons d'eau, citernes, bassins...).

Retrouvez les recommandations de la Brigade Verte dans la brochure disponible sur le site internet : <https://demoustication.brigade-verte.fr/agir-avant-detre-pique/>

16. Projets de ravalement de façades - RAPPEL

Pour guider utilement les pétitionnaires dans leurs choix et veiller à l'harmonie et à l'intégration des coloris dans l'environnement urbain, la mairie les orientera vers le CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement).

Ils devront venir retirer un formulaire à la mairie puis contacter le CAUE et prendre rendez-vous au 03.89.23.33.01. Un architecte conseil du CAUE viendra directement sur place (à domicile) pour valider les couleurs et matériaux retenus.

Cette démarche permettra aux porteurs de projets de ravalement de façades de se conformer aux exigences du classement « Quatre Fleurs » et de respecter la qualité architecturale de notre village.

« La façade appartient à celui qui la regarde ». Victor HUGO.

17. Remerciements

Gaby SCHREIBER, ses enfants et petits-enfants ont été très touchés par les messages de sympathie et de compassion, ainsi que par les témoignages de soutien qui leur ont été adressés suite au décès de leur chère maman, mamie et arrière-mamie.

Ils remercient en particulier les personnes présentes lors des obsèques, M. le Maire, M. le Député Jean-Luc REITZER, M. le Curé-Doyen Vincent FRECHIN, les membres de la paroisse et de la chorale ayant préparé et animé cette cérémonie.

18. Etat civil

Naissance :

- Le 05 avril 2022 à MULHOUSE est née Alya, premier enfant de Bahattin CAKICI et son épouse Gamzé née EROL, demeurant ensemble 9 rue des Cerisiers.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

Décès

Le 14 mai 2022 à HIRTZBACH nous a quittés Jacqueline RUFFENACH née FUTTERER, dans sa 85^{ème} année.

19. Les grands anniversaires du mois de juin 2022

65 ans :	M.	FINCK	Georges
66 ans :	M.	SANCHEZ	Francisco
67 ans :	Mme	PFLIEGER	Michèle
	M.	SCHERRER	Francis
68 ans :	Mme	PFLIEGER	Christiane née STEHLIN
69 ans :	Mme	HELBERT	Claudine née MARCHAL
	Mme	HERMANN	Catherine née LANG
	M.	PFLIEGER	Gilbert
	M.	WALCH	Jean-Luc
70 ans :	Mme	RENCK	Marlène
71 ans :	M.	CADET	Fred
73 ans :	M.	NUSSBAUMER	René
77 ans :	M.	SMITH	Ducan
78 ans :	Mme	HARTMANN	Marie-Rose née WOLF
	M.	NAVET	Gérard
	Mme	VERSINI	Edith née RISSER
79 ans :	M.	BRAND	Pierre
81 ans :	M.	DIEBOLT	Erwin
	Mme	GOLFIER	Jeanne née DEMOUCHE
89 ans :	M.	GSCHWIND	Joseph
90 ans :	M.	JERMANN	Jean



MARCHE DES ECOLES

L'Association du Carnaval des Enfants a le plaisir de vous convier à la marche des écoles :

le dimanche 12 juin 2022

Cette année nous vous proposons 2 circuits :

- Un circuit familial de 8 km accessible à tous
- Un circuit de 10 km à vélo

Les départs pourront de faire entre 9h et 11h à partir du Club House, avec une arrivée au même endroit.

Après ces moments au grand air, vous pourrez si vous le souhaitez poursuivre la journée par un repas convivial et une après-midi récréative avec des jeux pour les enfants.

Afin d'en faciliter l'organisation, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire au moyen du bulletin ci-dessous que vous pourrez renvoyer accompagné du règlement pour le 01 juin au plus tard à : M Jérôme RIBIER 22 rue des pommiers 68118 Hirtzbach.

Les tickets repas vous seront remis directement sur place le 12 juin.

Nous serions heureux de vous compter parmi nous lors de cette manifestation

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom : _____

Menu	Prix	Quantité	Total
Collet fumé, frites, salade verte	8.5 €		
Viennoise, frites, salade verte	6 €		
Barquette de frites	2,5 €		
Pâtisserie	1 €		
Montant total			€

MARCHE AUX PUCES DU 19 JUIN 2022 A HIRTZBACH
ORGANISE PAR LE FC HIRTZBACH - (33ème édition)

De 07H00 à 18 H - Nombreuses places - Buvette - Sandwichs

(Réservé uniquement aux organisateurs. Toute autre forme de restauration est interdite).

Les inscriptions seront prises en considération à réception du talon de réservation dûment complété, en y joignant les photocopies et votre chèque libellé au nom du "FC HIRTZBACH" Pour tout renseignement appeler les N° suivants : 03.89.25.27.94 ou 03.89.40.00.90

Prix de l'emplacement : 10 € les 5 mètres (emplac.minimum : 5 mètres)
2 € le mètre supplémentaire

TALON DE RESERVATION

Nom & Prénom : -----

Adresse : -----

Tél. Né(e) le : à :

Nature du Stand : Nombre de mètres :

Montant : Signature :

VEUILLEZ JOINDRE A VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION :

- * 1 photocopie de la carte d'identité recto/verso ou de votre permis de conduire et/ou :
- * 1 photocopie de l'inscription au Registre de Commerce (si commerçant)

Règlement par chèque libellé au nom du Football Club d'HIRTZBACH

Pièces à adresser aux personnes mentionnées ci-dessous :

HELL A. 17 rue de la Scierie 68118 HIRTZBACH Tél. 03.89.25.27.94 ou

BORNEQUE Charles 14 rue principale 68118 HIRTZBACH Tél. 03.89.40.00.90





L'ASSOCIATION APPMA DE HIRTZBACH
VOUS CONVIE À SON REPAS

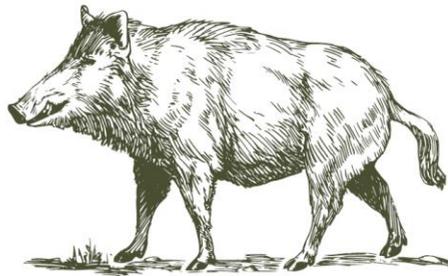
SANGLIER À LA BROCHE

Dimanche 26 juin 2022 à l'étang du Neuwiher

AU MENU :

Sanglier cuit à la broche par nos soins
avec son accompagnement
Portion de tarte maison et café

16€
ou 9€
pour les enfants
de 6 à 12 ans



**UNE CARTE DE PÊCHE NO KILL
OFFERTE PAR REPAS RESERVÉ**

Repas sous chapiteau, chauffage mis en place si nécessaire

Nombre de places limitées : inscription avant le 12/06/22
auprès de Mario et Germaine (03.68.06.45.89 ou 06.82.59.52.60)